

## AVIS PUBLIC

### ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION PROJET DE RÈGLEMENT 01-274-60

À toutes les personnes susceptibles d'être intéressées par le projet de règlement 01-274-60 intitulé :

**Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274)** (dossier 1239141006);

**AVIS** est par les présentes donné :

QUE le conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, à la suite de l'adoption à sa séance ordinaire du 5 juin 2023 d'un projet de règlement portant le numéro 01-274-60, tiendra une assemblée publique de consultation le 14 juin 2023, à compter de 18 h, à la salle du conseil d'arrondissement, sise au 555, rue Chabanel Ouest, bureau 600, Montréal, en conformité avec les dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1);

QUE le règlement projeté vise à exiger le dépôt d'une étude de compatibilité de l'usage résidentiel lors d'une demande de projet parmi les secteurs d'activités diversifiées de l'arrondissement;

QUE ce projet de règlement vise l'ensemble du territoire de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville;

QU'au cours de cette assemblée publique la mairesse d'arrondissement (ou un autre membre du conseil d'arrondissement désigné par elle) expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet;

QUE ce projet de règlement ne contient pas de disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire;

QUE ce projet de règlement peut être consulté au bureau du secrétaire d'arrondissement, situé au 555, rue Chabanel Ouest, bureau 600, Montréal, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h, ainsi que sur le site Internet de l'arrondissement : [montreal.ca/ahuntsic-cartierville](http://montreal.ca/ahuntsic-cartierville).

**FAIT** à Montréal, le 6 juin 2023.

Le secrétaire d'arrondissement,  
Chantal Châteauvert